

QUESTION 113

QUE DEMANDONS-NOUS DANS LA CINQUIÈME REQUÊTE?

Réponse : dans la cinquième requête du *Notre Père* qui est *a* ; « Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », nous prions que *b*; Dieu, pour l'amour de Christ, veuille nous pardonner librement tous nos péchés, *c*; ce dont nous sommes encouragés à demander par le fait que nous sommes nous-mêmes rendus capables, par sa grâce, de pardonner du fond du cœur à ceux qui ont péché contre nous.

a Matthieu 6.12.

b Proverbes 51.3-4, 7, 9 : « Dieu! ai pitié de moi dans ta bonté;
Selon ta grande miséricorde, efface mes transgressions;
Lave-moi complètement de mon iniquité,
Et purifie-moi de mon péché /.../
Voici, je suis né dans l'iniquité,
Et ma mère m'a conçu dans le péché /.../
Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur;
Lave-moi, et je serai plus blanc que la neige. »

Daniel 9.17-19 : « Maintenant donc, ô notre Dieu, écoute la prière et les supplications de ton serviteur, et, pour l'amour du Seigneur, fais briller ta face sur ton sanctuaire dévasté! Mon Dieu, prête l'oreille et écoute! ouvre les yeux et regarde nos ruines, regarde la ville sur laquelle ton nom est invoqué! Car ce n'est pas à cause de notre justice que nous te présentons nos supplications, c'est à cause de tes grandes compassions, Seigneur, écoute! Seigneur, pardonne! Seigneur, sois attentif! agis et ne tarde pas, par amour pour toi, ô mon Dieu! Car ton nom est invoqué sur ta ville et sur ton peuple. »

c Luc 11.4 : « Pardonne-nous nos péchés, car nous aussi nous pardonnons à quiconque nous offense. »

Matthieu 18.35 : « C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur. »

Le mot grec que Second a traduit par « offense », « *opheilema* », peut aussi l'être par « ce qui est dû ». Le péché constitue une dette contractée envers Dieu à qui nous devons toute obéissance et toute fidélité (Ps 51.6). Cette dette, aucune créature ne peut la rembourser en raison de la nature même du péché ainsi que du caractère infiniment saint de ce Dieu et de sa loi (És 6.1-5; 1 Jn 3.4). Son Fils incarné seul, en raison de

la valeur infinie de sa personne divine, a pu rembourser notre dû en s'offrant comme la victime propitiatoire pour nos fautes (Rm 3.23-26; 1 Jn 2.1-2). Il est ainsi devenu l'auteur d'un salut éternel pour tous ceux qui croient en lui (Hé 5.9-10; 9.11-12; 10.5-10). Par lui Dieu nous a fait grâce de toutes nos offenses, nous a remises celles-ci (Ép 1.7; Col 2.13; Jé 31.34).

Ayant reçu un tel pardon par la foi, nous nous devons, étant toujours pécheurs, de confesser constamment avec humilité et sincérité nos fautes à celui qui est devenu notre Père céleste, et ce non seulement personnellement mais aussi collectivement (« pardonne-nous nos offenses »). Ce n'est qu'ainsi qu'il nous est possible de bénéficier d'une communion réelle avec celui-ci (1 Jn 1.6-9; Ps 25.11; 32.5-6; Ps 79.9; Pr 28.13; Da 9.18-19). Sans cesse nous nécessitons d'être ainsi purifiés. Comme l'a souligné J. MacArthur, notre besoin de recevoir un tel pardon est incommensurablement plus important que celui de recevoir notre pain quotidien. John Stot voyait dans la discipline de la confession de nos péchés à Dieu le plus sur antidote contre l'endurcissement de nos cœurs.

Plus encore, en raison de la grâce qui nous a été faite, nous devons en retour aussi pardonner à ceux qui nous ont offensés, qui ont ainsi contracté une dette envers nous. Il s'agit d'un prérequis pour la remise de nos propres péchés : « ... comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »; « Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses » (Mt 6.14-15; Co 3.13; Mt 18.21-35¹). Cet acquittement de notre part doit être entier : « C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur » (Mt 18. 35).

Non pas que le pardon divin découle de notre pardon accordé aux autres ou se fonde sur celui-ci. Mais la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ ne peut que produire dans le cœur de celui qui l'a reçue le désir de pardonner aux autres en retour. :

« Avant tout, ayez les uns pour les autres un ardent amour, car L'amour couvre une multitude de péchés » (1 Pi 4.8; Pr 10.12).

L'absence d'un tel fruit de l'Esprit signifie aussi l'absence de l'œuvre salvatrice de l'Esprit en nous (Mt 7.1-5; Pr 19.11).

¹ Un talent valait 6000 deniers, un denier représentant le salaire quotidien d'un ouvrier (Mt 20.2). 10 000 talents représentaient de ce fait une somme astronomique. En comparaison, la dette de 100 deniers était dérisoire.

Une question est parfois posée par certains chrétiens : devons-nous remettre leurs fautes seulement à ceux qui nous demandent sincèrement pardon? La réponse est non. Nous sommes appelés à pardonner à nos ennemis (Mt 6.38-48). C'est ainsi que Jésus et Étienne ont demandé à Dieu de ne pas imputer leurs fautes à leurs bourreaux (Lc 23.34; Ac 7.60). Nous devons être compatissants et gracieux envers les autres comme notre bon Père céleste l'a été et l'est envers nous. Il nous faut cependant différencier entre le pardon et la réconciliation, cette dernière requérant une bonne disposition de la part des deux parties impliquées. De plus, le pardon ne signifie pas la négation de l'injustice commise ainsi que sa gravité aux yeux de Dieu (Ro 12.17-21), n'implique nécessairement la reprise d'une saine relation avec l'autre (2 Ti 4.14-15), ni ne va à l'encontre des psaumes d'imprécations (Ps 58.7-12).

Non pas que le pardon divin découle de notre pardon accordé aux autres ou se fonde sur lui. Mais la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ ne peut que produire dans le cœur de celui qui l'a reçue le désir de pardonner aux autres. Celui qui est dépourvu de tout esprit de pardon véritable ne possède pas cette grâce (Mt 7.1-4; Pr 19.11).

Une question est parfois posée par certains chrétiens : devons-nous pardonner seulement à ceux qui nous demandent sincèrement pardon? La réponse est non. Certes, il y a des moments ou des occasions où nous devons refuser de pardonner (sans jamais nous faire juge de la personne). Agir autrement serait injuste. Mais dans de nombreux cas nous sommes appelés à être miséricordieux comme Dieu l'est et à pardonner à nos ennemis (Mt 6.38-48). C'est ainsi que Jésus et Étienne ont demandé à Dieu de ne pas imputer leurs fautes à leurs bourreaux (Lc 23.34; Ac 7.60). Nous devons être compatissants et gracieux envers les autres comme notre bon Père céleste l'est envers nous.